

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**La création du Fonds Andrée Bourgeois :  
Pour contribuer à la pérennité du Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin**

**Québec, le mercredi 25 avril 2018** - La Fondation de la Maison Michel-Sarrazin est heureuse d'annoncer la création du Fonds Andrée Bourgeois. Ce geste du cœur qui contribuera à assurer la pérennité du Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin est rendu possible grâce à la générosité de Madame Andrée Bourgeois, bénévole fidèle œuvrant au Centre de jour depuis 15 ans.

Fille d'un père philanthrope qui a créé sa propre fondation familiale, la *Fondation François Bourgeois*, Madame Bourgeois a grandi entourée des valeurs d'entraide et de partage. Elle souhaite à son tour transmettre cet héritage à ses enfants et à ses petits-enfants. En effet, elle contribuera au maintien des services exceptionnels du Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin grâce aux intérêts générés par les capitaux de son fonds afin que les personnes vivant avec un cancer incurable et leurs proches soient toujours accompagnées dans ce lieu d'exception.

« Des personnes atteintes de cancer au Centre de jour, j'en ai côtoyées ! Ils arrivent avec leur authenticité, leur résilience, leur courage, leur dépassement. Voir, entendre, accompagner des battants qui vivent chaque instant intensément malgré les hauts et les bas, c'est une source d'inspiration. Ils sont dans et avec la vie à 100 %. Accompagner des gens en fin de vie, pourquoi ? Pour que j'apprenne à vivre le moment présent, à apprécier les petits bonheurs au quotidien, à relativiser les embûches, à accepter les deuils, à écouter les silences. Pour que je vive le détachement, la bienveillance, la compassion. Pour que je devienne un meilleur être humain. J'ai trouvé des amies de cœur au Centre de jour et je suis choyée de faire du bénévolat dans ce lieu. Je veux laisser un legs qui représente mes valeurs profondes. »

**Andrée Bourgeois**

Les dons planifiés font référence aux dons réalisés dans le cadre d'une planification financière et successorale, plus particulièrement les dons par testament, les dons par police d'assurance-vie (existante ou nouvelle), les dons d'actions ou la création d'un fonds de dotation, comme l'a fait Madame Bourgeois. Les dons planifiés que nous recevons à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin sont essentiels, car ils contribuent au maintien de la gratuité des soins exceptionnels qui y sont offerts de même qu'à son Centre de jour. Les gens qui choisissent ce type de don désirent contribuer à assurer la pérennité de la Maison Michel-Sarrazin et redonner à leur communauté.

Pour en apprendre davantage sur le programme des dons planifiés, communiquez avec Madame Catherine Huard, directrice des dons majeurs et planifiés au 418 687-6084 poste 207 ou à [chuard@michel-sarrazin.ca](mailto:chuard@michel-sarrazin.ca)

L'équipe de la Maison Michel-Sarrazin et celle de sa Fondation tiennent à remercier Madame Bourgeois pour sa générosité.

**À propos de Michel-Sarrazin**

Fondée en 1985, la Maison Michel-Sarrazin soulage et accompagne des personnes atteintes de cancer recherchant respect et dignité pour leur fin de vie, offre du soutien à leurs proches et contribue activement au développement et à l'excellence des soins palliatifs. En plus de la maison de fin de vie, l'œuvre Michel-Sarrazin consiste aussi à offrir les services d'un centre de jour, à donner de la formation continue, à contribuer à la recherche en oncologie et en soins palliatifs et à procurer des services de soutien aux proches. Les soins et les services aux patients sont offerts gratuitement.

**Sources :**

Fondation de la Maison Michel-Sarrazin

**Relations médias :**

Marie-Pier Frenette, directrice des communications  
418 687-6084 poste 208, ou le 418 932-0224  
[mpfrenette@michel-sarrazin.ca](mailto:mpfrenette@michel-sarrazin.ca)

**Programme des dons planifiés :**

Catherine Huard, directrice des dons majeurs et planifiés  
418 687-6084 poste 207  
[chuard@michel-sarrazin.ca](mailto:chuard@michel-sarrazin.ca)